

EnergyID : Guide de démarrage

Lorsque votre projet bénéficie d'un financement dans le cadre d'un appel à projet CAP48 ou Viva for Life qui concernent l'immobilier, ou d'un Quick Scan Énergétique, vous êtes invités à rejoindre l'outil EnergyID pour réaliser le suivi de vos consommations énergétiques.

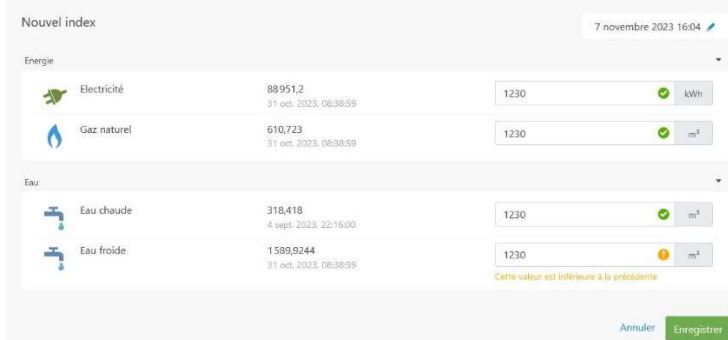
Cet outil vous permet de visualiser, comprendre et communiquer l'impact énergétique de vos actions et rénovations. Cet outil permet également à CAP48 de mesurer l'impact global de nos financements.

Les démarches à suivre pour se lancer :

1. [Créer un compte](#) sur le site web www.energyid.be (de préférence avec une adresse email partagée ou l'adresse de la personne responsable des relevés)
2. Rejoindre le [groupe CAP48](#).



3. Ajouter les compteurs (électricité, chauffage, eau) et **effectuer un premier relevé**



4. Remplir les **données historiques** (derniers relevés annuels ou factures, en faisant un relevé de compteur avec une date antérieure)
5. Remplir la page **Chronologie** avec les dates de début et fin des travaux financés par CAP48

Si vous avez déjà un reporting énergétique en place dans votre asbl, envoyez un mail à htho@rtbf.be pour voir si EnergyID est pertinent pour vous.

Pour plus d'information, un replay de la séance d'info est disponible ici : <https://youtu.be/I41hxvii2wA>

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter Heather Thomas (htho@rtbf.be), chargée de projets transition bas carbone pour CAP48.